

Résolution adoptée

Séance plénière du 26 novembre 2024

7 ans après l'avis du CESE : amplifions la lutte contre *les violences faites aux femmes* dans les Outre-mer

Déclaration du groupe Agriculture

Il y a sept ans, au sein de cette même assemblée, le groupe de l'agriculture avait approuvé toutes les préconisations de l'avis sur les violences faites aux femmes dans les outre-mer. Nous regrettons, à la lecture du constat de cette résolution, que la situation ne se soit pas améliorée.

Malgré tout, il ne faut pas perdre l'espoir. Depuis quelques années, des changements s'observent dans la société à la faveur d'une plus grande égalité entre les hommes et les femmes et d'une meilleure prise en compte des violences. Ces changements sont trop lents, c'est évident mais ils ont le mérite d'exister.

Il faut alors continuer à en parler, comme le fait notre Institution, et mettre en place, très concrètement, des mesures d'éducation et d'information des hommes et des femmes, des adultes et des enfants.

C'est aussi de la responsabilité de chacun que d'œuvrer, au quotidien, dans sa profession, dans son cercle amical, dans sa famille, pour cette égalité et pour en finir avec les violences faites aux femmes.

Le groupe a voté pour.